



**REMPART**  
MUTUELLE

**OFFRE SPORT**

**Le sport, c'est la santé !**

Rejoignez REMPART MUTUELLE  
Jusqu'à 60€ remboursés\*  
sur votre adhésion sportive



**Protéger, au sens fort.**





Quel que soit le sport que vous pratiquez,  
 nous remboursons de **30€ à 60€**  
 votre abonnement, votre licence sportive.

\* Voir conditions : offre valable pour toute nouvelle souscription par le membre participant, chef de famille, avant le 31 décembre 2025 date de signature faisant foi (hors adhésion en contrats groupes et assimilés, hors bénéficiaires CSS) sur présentation d'une facture d'adhésion/affiliation nominative à un club sportif ou à une association sportive pour les saisons 2024/2025.  
 Pour le cas spécifique des abonnements à une salle de sport, l'abonnement doit être en cours au moment de l'adhésion à la Mutuelle ou, à défaut, prendre effet au plus tard dans les 3 mois qui suivent, pour une durée minimale de 6 mois.  
 1 seule licence/personne dans la limite de 3 personnes par famille. Remboursement après 3 mois d'adhésion effective, dans la limite des frais engagés à concurrence de 30€ pour les couvertures FORME, VITALITE, TONUS, ABELIA, ANIS TNS, LAURIER TER/TNS, BADIANE TER/TNS et MINORIA TER, de 40€ pour les couvertures FORSYTHIA, MUSCADE TER/TNS, SOLIDIERIA / SERENITIA / SECURITIA TER / SOBRELIA TER, de 50€ pour les couvertures BELOMBRA, SAFRAN TER/TNS, BABY BOOMERS, SILVER / MIDELIA TER / PLENITIA TER (y compris adhésion culturelle) et de 60€ pour les couvertures MAGNOLIA, CORIANDE TNS et PLENITIA + TER. Offre non cumulable avec toute autre opération en cours / Offre non renouvelable.



**0 970 82 81 80**  
 (appel non surtaxé)

1, rue d'Austerlitz - CS 27261  
 31072 Toulouse cedex 6



**REMPART**  
 MUTUELLE



rempartmutuelle.fr

